
**CE DOCUMENT EST IMPORTANT ET REQUIERT VOTRE ATTENTION
IMMÉDIATE.**

**En cas de doute quant à la marche à suivre, veuillez consulter votre courtier,
conseiller juridique, comptable ou tout autre conseiller professionnel.**

iShares Public Limited Company

*(enregistrée en Irlande en tant que société d'investissement à
capital variable, à compartiments multiples et à responsabilité
séparée entre ses compartiments)*

Assemblée générale annuelle 2026

2 juin 2026

Si vous avez vendu ou cédé vos actions de la Société, veuillez immédiatement communiquer le présent document à l'acheteur ou au cessionnaire, ou encore au courtier, à la banque ou à tout autre agent par l'intermédiaire duquel la vente ou la cession a été effectuée, afin que ledit document soit remis aussi rapidement que possible à l'acheteur ou au cessionnaire.

ISHARES PUBLIC LIMITED COMPANY
(la « Société »)

2 juin 2026

Cher Actionnaire,

Assemblée générale annuelle

Vous trouverez ci-joint l'avis de convocation à l'assemblée générale annuelle 2026 de la Société (l'« AGA »), ainsi qu'un formulaire de procuration destiné aux actionnaires ayant le droit de voter à l'égard des résolutions de l'AGA, mais n'ayant pas la possibilité d'assister à l'AGA (ou à tout ajournement de l'AGA).

Les actions des compartiments de la Société ont recours au modèle de règlement d'un dépositaire central international de titres (DCIT), et Citivic Nominees Limited est l'unique actionnaire enregistré des actions dans les compartiments.

Ordre du jour

Résolutions 1 à 4

Les résolutions 1 à 4 de l'avis portent sur des points qui sont normalement inscrits à l'ordre du jour d'une AGA, à savoir la réception et l'examen des comptes annuels, un examen des affaires de la Société au regard de ses comptes annuels, la reconduction du mandat des commissaires aux comptes et l'autorisation donnée aux Administrateurs pour fixer les honoraires des commissaires aux comptes conformément aux Statuts de la Société.

Les résolutions 1, 3 et 4 doivent être adoptées en tant que résolution ordinaire de la Société. La résolution 2 ne nécessite pas d'être adoptée.

Résolutions 5 à 9

Les résolutions 5 à 9 traitent de la reconduction du mandat des Administrateurs conformément au UK Corporate Governance Code publié par la FCA en juillet 2018 (le « Code »).

La section 3.18 du Code impose aux administrateurs nommés par le Conseil d'administration de demander une réélection annuelle auprès des actionnaires. Ainsi, tous les administrateurs du Conseil d'administration se portent candidats à leur réélection.

Le Conseil d'administration s'engage à maintenir un équilibre approprié entre compétences, expérience, indépendance et connaissance de la Société, ainsi qu'à soutenir un renouvellement planifié et progressif du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration est actuellement composé de cinq Administrateurs, dont quatre sont réputés être indépendants. Padraig Kenny, Ros O'Shea, Deirdre Somers et William McKechnie sont considérés comme étant indépendants vis-à-vis de la Société, en raison de leur indépendance de nature et d'opinion, et du fait qu'aucune relation ou circonstance n'affecte ou ne semble affecter leur jugement et leur indépendance. M. Kenny, Mme O'Shea, Mme Somers et M. McKechnie sont indépendants du Gestionnaire, du Gestionnaire d'investissements et d'autres prestataires de service tiers comme l'Agent administratif et le Dépositaire. Manuela Sperandeo est Administratrice non exécutive au sein de la Société et employée par BlackRock Group.

Le Conseil d'administration est en mesure de confirmer que, lors des évaluations formelles de performance de 2024, la performance de tous les Administrateurs a été jugée toujours satisfaisante. En outre, tous les Administrateurs, y compris les Administrateurs alors en poste et se portant candidats à leur réélection, ont continué à faire preuve d'engagement dans le cadre de leur fonction d'Administrateurs non exécutifs, consacrant notamment le temps nécessaire aux réunions du Conseil et à leurs autres missions.

Le parcours professionnel détaillé des Administrateurs se portant candidats à leur réélection figure dans l'Annexe I de la présente lettre.

Recommandation

Le Conseil d'administration estime que les résolutions qui seront proposées à l'AGA servent au mieux les intérêts de la Société et des actionnaires dans leur ensemble et, par conséquent, les Administrateurs vous recommandent de voter en faveur de ces résolutions à l'AGA.

Publication des résultats

Les résultats de l'AGA seront annoncés par l'intermédiaire du service d'information réglementaire du site Internet de la Bourse de Londres et publiés de manière appropriée dans chacune des autres juridictions dans lesquelles la Société est inscrite à la cote d'une bourse des valeurs. Les résultats seront également disponibles sur le site www.ishares.com.

Veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées,

William McKechnie

William McKechnie
Président

Annexe I

Biographies des administrateurs se portant candidats à leur réélection ou leur élection.

William McKechnie (Irlandais) – Président du Conseil d'administration, Administrateur non exécutif indépendant et Président du Comité des nominations :

M. McKechnie était juge irlandais, membre de la Haute Cour d'Irlande et membre éminent de la Cour suprême d'Irlande jusqu'en avril 2021. Il a également été président du Valuation Tribunal d'Irlande, du barreau général de l'Irlande, du Judicial Studies Institute Journal et a été membre du Conseil d'administration des Services judiciaires irlandais pendant plusieurs années. En outre, il a été président de l'Association des juges du droit européen de la concurrence (« Association of European Competition Law Judges », AECLJ).

Aujourd'hui, M. McKechnie est également professeur invité au Collège d'Europe (Bruges) et a tenu des conférences sur divers sujets dans plusieurs universités, tribunaux et institutions, comme l'Institut universitaire européen de Florence, l'École de régulation de Florence (énergie, climat, communications et médias), la Commission européenne et les universités constituantes de l'Université nationale d'Irlande (NUI). Il est membre du Comité consultatif de l'Institut de droit européen dans les domaines de l'intelligence artificielle et de l'administration publique. Il fait partie de l'équipe de projet chargée de la technologie blockchain et des contrats intelligents.

M. McKechnie est titulaire d'une licence en droit civil, d'un diplôme d'avocat, du titre « Senior Counsel » et d'un master en droit européen. Il est également médiateur accrédité par le CEDR.

Padraig Kenny (Irlandais) – Administrateur non exécutif, membre du Comité d'audit et Administrateur indépendant senior

M. Kenny a 35 ans d'expérience dans le secteur des services financiers, dont 30 au niveau d'administrateur-gérant (Managing Director) et PDG (Chief Executive). M. Kenny, qui a débuté sa carrière dans le secteur du financement aéronautique, s'est spécialisé dans la gestion d'actifs et les services de titres pour plusieurs grandes banques internationales, notamment des établissements en Irlande, en Amérique du Nord et en Europe. Ses principales responsabilités comprenaient la gestion de portefeuilles institutionnels, la facilitation de l'entrée de Bank of Ireland Asset Management sur les marchés internationaux, ainsi que la création ou la transformation des activités Global Securities Services en Irlande pour Bankers Trust (États-Unis) et Royal Bank of Canada, toutes deux axées sur les services au marché des OPCVM pour les fonds d'investissement réglementés. En outre, il a joué un rôle déterminant dans la création et l'expansion, tant organique que non organique, de l'activité de gestion d'actifs du Groupe Unicredit en Europe.

et aux États-Unis. Tout au long de sa carrière, M. Kenny a occupé des postes soumis à une surveillance réglementaire rigoureuse au niveau local et international, ainsi qu'à un grand nombre de cadres de gouvernance relatifs aux entreprises et aux fonds d'investissement.

Il se concentre désormais sur le pilotage de la transformation d'entreprise.

M. Kenny est titulaire d'un diplôme de droit de l'University College de Dublin, d'une qualification professionnelle en tant que conseiller juridique (« solicitor ») en Irlande, d'un diplôme professionnel en gouvernance d'entreprise de l'UCD Smurfit Business School et d'un diplôme MSc de l'UCD Smurfit Business School. Il est ancien président de l'Irish Funds Industry Association.

Ros O'Shea (Irlandaise) – Administratrice non exécutive indépendante, membre du Comité d'audit et membre du Comité des nominations :

Mme O'Shea est une administratrice non exécutive indépendante, qui siège au sein de conseils d'administration de nombreuses entités, et qui a été membre des conseils d'administration de la Bank of Montreal (Europe) plc, de Pieta House, de l'Autorité irlandaise de la sécurité des aliments et du Royal Victoria Eye & Ear Hospital. De plus, Mme O'Shea est associée principale de la société de conseil Board Excellence Ltd, qui fournit un ensemble de services visant à permettre aux conseils d'administration d'exceller dans l'efficacité et les performances en matière de gouvernance. Elle donne également des cours sur la gouvernance d'entreprise à l'UCD Smurfit Graduate School of Business. Auparavant, Mme O'Shea a eu une longue et brillante carrière de dirigeante au sein de deux des plus importantes sociétés irlandaises, toutes deux cotées au FTSE100, à savoir : CRH plc, où elle était à la tête du service de la conformité et de l'éthique du groupe, et Smurfit Kappa Group plc.

Mme O'Shea est titulaire d'une licence et d'un master en administration des affaires avec mention first class honours de l'UCD, ainsi que d'un diplôme professionnel en gouvernance d'entreprise de l'UCD Smurfit Graduate School of Business. Elle est membre associée de l'Institute of Tax et membre de l'Institute of Chartered Accountants, ayant été formée chez PwC. Elle est également diplômée des programmes Création de valeur par le biais de conseils d'administration efficaces et Construction de cultures organisationnelles à la Harvard Business School et est directrice de banque certifiée. Par ailleurs, Madame O'Shea est l'auteur du livre « Leading with Integrity - a Practical Guide to Business Ethics » et contribue régulièrement à des articles sur des sujets connexes dans les médias et la presse écrite.

Deirdre Somers (Irlandaise) – Administratrice non exécutive indépendante, Présidente du Comité d'audit et membre du Comité des nominations :

Mme Somers est une Administratrice non exécutive qui siège au sein de conseils d'administration de nombreuses entités. Elle est actuellement administratrice non exécutive indépendante, présidente du comité d'audit et du comité des

nominations de Kenmare Resources et présidente de Cancer Trials Ireland. Auparavant, elle a siégé aux conseils d'administration d'Enfusion Inc. et Aquis plc (en tant que présidente), se retirant lors de l'acquisition de chacune de ces sociétés. Elle a également siégé au conseil d'administration d'Episode Inc, un fonds spéculatif macro. Avant 2018, elle a été PDG et administratrice exécutive de la Bourse irlandaise (ISE) de 2007 jusqu'à l'acquisition de celle-ci par Euronext NV au début de 2018. Elle a démissionné de ses fonctions de PDG d'Euronext Dublin et de chef du service Dettes, Fonds et FNB (Group Head of Debt, Funds & ETFs) fin 2018. Arrivée à l'ISE en 1995, Madame Somers a occupé divers postes de direction, notamment ceux de directrice de la cotation (2000 à 2007) et de directrice politique (1995 à 2000), chargée de l'ouverture de positions à l'échelle mondiale dans des compartiments et des titres cotés à revenu fixe. Elle a été membre du Conseil national de l'IBEC de 2013 à 2018, gouverneur de l'University College Cork de 2008 à 2012 et membre du groupe de la Chambre de Compensation du Taoiseach de 2007 à 2015.

Membre de l'Institute of Chartered Accountants d'Irlande, elle a obtenu une licence de commerce en 1987.

Manuela Sperandeo (Italienne) – Administratrice non exécutive :

Manuela Sperandeo est responsable des produits iShares pour l'Europe et le Moyen-Orient chez BlackRock. Elle est chargée de piloter le programme d'innovation produit pour l'activité indice et de développer de nouvelles opportunités de produits. Auparavant, Manuela Sperandeo était responsable mondiale du secteur indicier durable, chargée de pilotage de la stratégie durable pour l'activité indice de BlackRock, y compris l'innovation produit, la recherche et l'engagement client. Avant cela, elle était responsable des ETF factoriels, durables et thématiques, en charge de ces segments de produits pour la région EMEA. Manuela Sperandeo a rejoint BlackRock en avril 2014 après avoir travaillé pendant 6 ans chez Barclays au sein des divisions Banque d'investissement et Gestion de patrimoine et d'investissement. Plus récemment, elle a occupé le poste d'Administratrice chez Barclays Capital Fund Solutions, une société de gestion d'actifs spécialisée dans les stratégies de rendement absolu et d'indexing alternatif. Avant de rejoindre Barclays, elle avait travaillé en tant qu'analyste d'investissement chez Alpstar, un fonds de gestion alternative de crédit et dans la division Ventes de produits dérivés structurés chez Credit Suisse. Manuela est membre fondatrice du European chapter of Women in ETFs.

Elle a obtenu un diplôme d'économie de l'Université Bocconi de Milan avec mention et un MBA de la Harvard Business School.

ISHARES PUBLIC LIMITED COMPANY
AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2026

**CE DOCUMENT EST IMPORTANT ET REQUIERT VOTRE ATTENTION
IMMÉDIATE.**

**En cas de doute quant à la marche à suivre, veuillez consulter votre courtier,
banquier, conseiller juridique, comptable ou tout autre conseiller
professionnel.**

AVIS est donné par la présente que l'Assemblée générale annuelle 2026 d'iShares V plc (la « Société ») se tiendra dans les bureaux de BlackRock, Glencar House, 20 Merrion Road, Dublin 4, Irlande, le 17 juillet 2026 à 11 h 00 (ou toute date d'ajournement) aux fins de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Accuser réception et examiner le Rapport des Administrateurs et les États financiers de la Société pour l'exercice clos le 28 février 2026, ainsi que le Rapport du Commissaire aux Comptes y afférent (Résolution ordinaire 1).
2. Examiner les affaires de la Société (ce point ne nécessite pas d'adopter une résolution).
3. Reconduire le mandat de Deloitte en qualité de Commissaire aux Comptes de la Société (Résolution ordinaire 2).
4. Autoriser les Administrateurs à fixer les honoraires du Commissaire aux Comptes (Résolution ordinaire 3).
5. Reconduire le mandat de Mme Ros O'Shea en qualité d'Administratrice de la Société conformément au UK Corporate Governance Code (Résolution ordinaire 4).
6. Reconduire le mandat de M. Padraig Kenny en qualité d'Administrateur de la Société conformément au UK Corporate Governance Code (Résolution ordinaire 5).
7. Reconduire le mandat de Mme Deirdre Somers en qualité d'Administratrice de la Société conformément au UK Corporate Governance Code (Résolution ordinaire 6).

8. Reconduire le mandat de M. William McKechnie en qualité d'Administrateur de la Société conformément au UK Corporate Governance Code (Résolution ordinaire 7).
9. Reconduire le mandat de Mme Manuela Sperandeo en qualité d'Administratrice de la Société conformément au UK Corporate Governance Code (Résolution ordinaire 8).

Par ordre du Conseil d'administration



Apex IFS Limited
Secrétaire général

En date du 2 juin 2026

Remarques

Quorum

1. Le quorum requis à l'assemblée est de deux actionnaires présents en personne ou représentés par un mandataire. Si le quorum n'est pas atteint dans la demi-heure qui suit l'heure fixée pour l'assemblée ou si pendant une assemblée, le quorum n'est plus atteint, l'assemblée sera ajournée au jour ouvré suivant aux mêmes heure et lieu ou à un autre jour et à d'autres heure et lieu que les Administrateurs détermineront. Lors de l'assemblée ajournée, si un tel quorum n'est pas atteint dans la demi-heure qui suit l'heure désignée pour la tenue de l'assemblée, celle-ci sera dissoute si la convocation a eu lieu autrement que par résolution des Administrateurs ; si l'assemblée a été convoquée par résolution des Administrateurs, tout Membre ou tous les Membres présent(s) à l'assemblée constitueront le quorum.

Droit de présence et de vote

2. Veuillez noter que vous êtes habilité(e) à participer et à voter lors de l'assemblée (ou à tout report de l'assemblée) uniquement si vous êtes inscrit(e) au Registre des actionnaires. Étant donné que les compartiments de la Société ont recours au modèle de règlement d'un dépositaire central international de titres (« DCIT ») et que Citivic Nominees Limited est l'unique actionnaire enregistré des compartiments ayant recours au modèle de règlement DCIT, les investisseurs des compartiments sont priés de remettre leurs instructions de vote au DCIT concerné ou au participant concerné d'un DCIT (tel qu'un dépositaire central local de titres, un courtier ou un prête-nom). Tout investisseur ayant investi dans un compartiment par le biais d'un courtier, d'un négociant ou d'un autre intermédiaire est prié de prendre contact avec cette entité afin de donner ses instructions de vote.
3. La Société précise que seuls les actionnaires inscrits au Registre des actionnaires de la Société à 11 h 00 (heure d'Irlande) le 26 juillet 2026 ou, si l'Assemblée générale annuelle (l'« AGA ») est reportée, à 18 h 00 (heure d'Irlande) le jour précédant la tenue de l'assemblée ajournée (la « date d'enregistrement »), seront habilités à participer, s'exprimer, poser des questions et voter lors de l'AGA, ou le cas échéant, lors de son ajournement, et peuvent uniquement voter en fonction du nombre d'actions enregistrées en leur nom à ce moment-là. Les modifications apportées au Registre des actionnaires après la date d'enregistrement ne seront pas prises en compte pour déterminer si une personne a le droit d'assister à l'AGA ou à tout ajournement de celle-ci ou d'y voter.

Nomination d'un mandataire

4. Un Formulaire de procuration destiné aux actionnaires enregistrés est joint au présent Avis de convocation à l'AGA. Comme indiqué ci-dessus, les investisseurs des compartiments de la Société qui ne sont pas des actionnaires enregistrés sont priés de remettre leurs instructions de vote au DCIT concerné ou au participant concerné d'un DCIT (tel qu'un dépositaire central local de titres, un courtier ou un prête-nom), plutôt que d'utiliser le présent formulaire de procuration. Pour être considéré comme valide, le formulaire de procuration doit être dûment rempli et signé et accompagné d'un exemplaire du mandat ou pouvoir en vertu duquel il est signé. Il doit être déposé par les actionnaires enregistrés au bureau du Secrétaire général de la Société, Apex Group Corporate Administration Services Ireland Limited, Block 5, Irish Life Centre, Abbey Street Lower, Dublin 1, de manière à être réceptionné au plus tard 24 heures avant l'heure prévue de l'AGA ou de tout ajournement de celle-ci ou (dans le cas d'un scrutin effectué à une autre date ou le jour de l'AGA ou de l'AGA ajournée) au moins 24 heures avant le scrutin pour lequel il doit être utilisé. Toute modification du formulaire de procuration doit être paraphée par son signataire.
5. Par ailleurs, pour compléter la remarque 4 ci-dessus et sous réserve des Statuts de la Société, et à condition qu'elle soit reçue au plus tard 24 heures avant l'heure prévue de l'AGA ou de tout ajournement de celle-ci ou (dans le cas d'un scrutin effectué à une autre date que celle de l'AGA ou de l'AGA ajournée) au moins 24 heures avant le scrutin pour lequel elle doit être utilisée, la procuration du mandataire peut également être envoyée par voie électronique à ifscosec@apexgroup.com en précisant le nom de la société.
6. Les actionnaires inscrits peuvent exercer leur droit de vote de nombreuses manières ; (a) en participant à l'AGA en personne ou (b) en nommant un mandataire pour voter en leur nom.

Droits de vote et nombre total d'actions émises de la Société

7. Lors de l'AGA, les résolutions soumises au vote de l'assemblée seront décidées par scrutin. Lors d'un scrutin, chaque actionnaire disposera d'une voix pour chaque action en sa possession.
8. Si le scrutin est organisé lors d'une AGA, tout membre, présent ou représenté, détenant plus d'une action, n'est pas obligé d'utiliser toutes ses voix de la même manière.

9. Les résolutions ordinaires doivent être adoptées à la majorité simple des membres présents ou représentés. Les résolutions spéciales exigent l'obtention d'une majorité d'au moins 75 % des votes exprimés par les membres présents ou représentés.
10. Concernant toute autre question pouvant être soumise à l'AGA ou à tout ajournement de celle-ci, qu'elle soit de nature procédurale ou substantielle (y compris sans s'y limiter, toute motion visant à modifier une résolution ou ajourner l'assemblée), non spécifiée dans le présent Avis de convocation à l'AGA, le mandataire agira à sa seule discrétion.

Lettres de nomination des Administrateurs

11. Des exemplaires des lettres de nomination des Administrateurs de la Société sont disponibles pour consultation au siège social de la Société, aux heures normales d'ouverture lors de tout jour ouvré (hors samedi, dimanche et jours fériés) à compter de la date du présent Avis de convocation et jusqu'à la clôture de l'AGA, ainsi que sur place, lors de l'AGA, pendant au moins 15 minutes avant et pendant celle-ci.

ISHARES PUBLIC LIMITED COMPANY

FORMULAIRE DE PROCURATION

*Je/Nous

de

étant Actionnaire de la Société, dont le nom est mentionné ci-dessus, désigne/désignons par la présente

_____ ou, en son absence*, le Président de l'assemblée ou, en son absence, un des administrateurs de la Société ou, en son absence, un des représentants d'Apex Group Corporate Administration Services Ireland Limited, en qualité de Secrétaire général de la Société, ou un des représentants de BlackRock Asset Management Ireland Limited, sise Glencar House, 20 Merrion Road, Dublin 4, Irlande, en qualité de Gestionnaire de la Société, en tant que mandataire chargé de voter en mon/notre* nom et pour mon/notre* compte à l'Assemblée générale annuelle de la Société qui aura lieu dans les bureaux de BlackRock, Glencar House, 20 Merrion Road, Dublin 4, Irlande, le 17 juillet 2026 à 11 h 00 et lors de tout ajournement de ladite assemblée.

Veuillez inscrire un « X » dans l'espace ci-dessous pour indiquer comment vous souhaitez exprimer votre vote au titre de chaque Résolution. Si aucune instruction spécifique concernant le vote n'est fournie, le mandataire votera ou s'abstiendra de voter à sa seule discrétion.

RÉSOLUTIONS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Résolution ordinaire 1.			
Résolution ordinaire 2.			
Résolution ordinaire 3.			
Résolution ordinaire 4.			
Résolution ordinaire 5.			

Résolution ordinaire 6.			
Résolution ordinaire 7.			
Résolution ordinaire 8.			

En date du 2026

Signé/pour et au nom de

VEUILLEZ INSCRIRE VOTRE NOM OU LE NOM DE LA SOCIÉTÉ POUR LE COMPTE DE LAQUELLE VOUS COMPLÉTEZ CE FORMULAIRE AINSI QUE VOTRE ADRESSE CI-DESSOUS EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

_____ (Nom/raison sociale en caractères d'imprimerie)

_____ (Adresse en caractères d'imprimerie)

*Rayer les mentions inutiles

Remarques :

- (a) L'actionnaire doit écrire son nom complet et son adresse complète en caractères d'imprimerie. Dans le cas de comptes joints, les noms de tous les porteurs doivent être indiqués.
- (b) Étant donné que les compartiments ont recours au modèle de règlement d'un dépositaire central international de titres (DCIT) et que Citivic Nominees Limited est l'unique actionnaire enregistré des compartiments en vertu dudit modèle de règlement, les investisseurs des compartiments sont priés de remettre leurs instructions de vote au DCIT concerné ou au participant concerné d'un DCIT (tel qu'un dépositaire central local de titres, un courtier ou un prête-nom), plutôt que de soumettre le présent formulaire de procuration au Secrétaire général de la Société.
- (c) Si vous souhaitez désigner un mandataire autre que le Président de l'assemblée, un Administrateur de la Société, un représentant d'Apex Group Corporate Administration Services Ireland Limited en qualité de

Secrétaire général de la Société ou un représentant de BlackRock Asset Management Ireland Limited en qualité de Gestionnaire, veuillez ajouter ses nom et adresse dans l'espace prévu à cet effet.

- (d) Le formulaire de procuration doit : -
 - (i) être signé par l'actionnaire ou son mandataire si l'actionnaire est une personne physique ; et
 - (ii) être revêtu de son sceau ordinaire ou signé en son nom par un mandataire ou par un responsable dûment habilité à cet effet si l'actionnaire est une personne morale.

- (e) Pour être considéré comme valable, le formulaire de procuration doit parvenir au Secrétaire général de la Société, sis Block 5, Irish Life Centre, Abbey Street Lower, Dublin 1, Irlande, au plus tard 24 heures avant l'heure prévue pour la tenue de l'assemblée. Citivic Nominees peut envoyer sa procuration signée par e-mail à ifscosec@apexgroup.com. Tout formulaire de procuration déposé moins de 24 heures avant l'heure de l'assemblée pourra être considéré comme valable à la seule discrétion des Administrateurs.

- (f) Un mandataire ne doit pas nécessairement être un actionnaire de la Société. Il doit néanmoins assister en personne à l'assemblée ou à toute assemblée ajournée afin de vous y représenter.